

Comité de **Vigilance** et d'action pour le bien être **Animal**



C.V.A. !

pour la réforme des institutions publiques liées à l'animal et la création d'un statut juridique spécifique à l'animal

Association BOURDON, Les Amis des Chats, Association Contre la Maltraitance, Association Française et Internationale de Protection Animale (A.F.I.P.A.), Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages (A.S.P.A.S.), Association Nationale contre le Trafic des Animaux de Compagnie (A.N.T.A.C.), Collectif Libération Animal de Montpellier (C.L.A.M.), Club de Défense des Animaux du 12^e (C.D.A. du 12^e), Association CHEVAL (Centre d'Hébergement pour Équidés Vétérans Antenne Languedoc), Code Animal, Comité scientifique PRO ANIMA, Comité Radicalement Anti Corrida (C.R.A.C.), Convention Vie et Nature pour une écologie radicale (C.V.N.), Coordination et Information en Faveur des Animaux Martyrs (C.I.F.A.M.), École du Chat de Michel CAMBAZARD, Collectif Anti Corrida de Fréjus (C.A.C. 83), Fédération Agissons, Fédération de Liaisons Anti-Corrida (F.L.A.C.) et ses associations rattachées, Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (G.R.A.A.L.), Collectif d'Actions pour la Libération Animale (K.O.A.L.A.), Ligue Contre la Cruauté (L.C.C.), Ligue Française Contre la Vivisection (L.F.C.V.), Association LI.ZA-ASPA, Notre Dame de Toute Pitié, OLGA France, Rassemblement Anti Chasse (R.A.C.), association Respectons, Révêgez-vous, SOS Grand Bleu, Société de Protection des Oiseaux des Villes (S.P.O.V.)

Avec le soutien d'Alliance Végétarienne.

Programme commun défense animale 2008

Programme proposé par les associations du collectif C.V.A. aux candidats aux Élections Municipales 2008, visant à mettre en place une véritable politique de protection des animaux au niveau local.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner, avant le 25 février 2008, ce questionnaire rempli à :

Collectif Libération Animale de Montpellier
courriel : clam34@gmail.com

Parmi les 5 points énumérés ci-dessous, lesquels vous engagez-vous à mettre en place durant votre mandat de maire ?

1. Application des lois

Application stricte des lois de protection des animaux ; désignation d'un adjoint chargé de la protection des animaux, dans le conseil municipal

Réponse _____

2. Animaux de compagnie

Mise en place de campagnes d'information sur les abandons, la stérilisation et l'identification des animaux de compagnie, partenariats avec les associations, aide parallèle substantielle aux refuges ; limitation et contrôle strict des animaleries ; création et développement de l'accueil et l'hébergement des personnes en précarité et des personnes âgées leur permettant de vivre avec leur animal.

Réponse _____

3. Spectacles avec animaux (cf. Livre blanc page 27, proposition de loi n° 1652)

Interdiction des spectacles et animations avec animaux (corrida, cirque, reconstitutions historiques; interdiction de toute nouvelle création de zoo marin (type Marineland) ; soutien aux spectacles sans animaux

Réponse _____

.../...

4. Chasse (cf. Livre blanc page 30, proposition de loi n° 2482)

Interdiction des chasse à courre et chasse à l'arc, des méthodes de chasse « traditionnelle » (gluaux, tendelles, appeaux, moyens électroniques...), de la vénerie sous terre ; instauration de deux jours sans chasse par semaine ; régulation concertée et non violente des espèces en sureffectifs ; Lutte contre le concept de nuisibilité attribué à certains animaux.

Réponse _____

5. Éducation

Dans les écoles : mise en place d'ateliers sur l'apprentissage du respect des animaux en tant qu'êtres sensibles dans les programmes depuis le primaire, en partenariat avec les associations, ateliers découverte de l'alimentation végétarienne avec des spécialistes ; offre de menus végétariens dans les écoles et collectivités.

Réponse _____

Autres propositions : _____

Question d'ordre général :

Etes-vous favorable à la modification du statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible » (cf. Livre blanc page 31, proposition de loi n° 2634).

Réponse _____

Nom _____

Candidat(e) à la mairie de _____

Date _____ Signature